



Les ondes électromagnétiques :
quels risques pour bébé ?

Les ondes électromagnétiques : quels risques pour votre santé ?

Vos téléphones, connections wifi, baby-phones et autres appareils technologiques sans fils sont-ils mauvais pour votre santé et celle de vos enfants ? Oui ! C'est la conclusion du rapport Bioinitiative 2012. Publié en janvier 2013, le rapport émis par 29 experts internationaux met en garde contre les effets nocifs des ondes et de l'urgence à mettre en place de nouvelles normes pour protéger la population. A travers, 1 800 nouvelles études scientifiques. Les utilisateurs de téléphones portables, les futurs parents, les jeunes enfants et les femmes enceintes sont exposés à un risque particulier.

« Les études montrent qu'il y a plus de risques de développer un gliome (tumeur cérébrale maligne) qu'auparavant, et que la tendance est en croissance constante » selon Lennart Hardell, Docteur à l'Université d'Orebro, en Suède. « L'épidémiologie montre que les ondes devraient être classées comme cancérogènes pour les humains. Les limites fixées par la FCC/IEE et l'ICNIRP ne sont aucunement adéquates pour protéger la Santé Publique ».

Plusieurs études l'assurent, les radiations du téléphone mobile nuisent à la qualité du sperme, ceci résulte en une malformation des spermatozoïdes et provoque un abaissement de la fertilité masculine. Les ordinateurs avec connexion Internet en Wi-Fi provoquent une altération de l'ADN des spermatozoïdes.

Les femmes enceintes seraient les premières à courir un risque. Les appareils sans fils tels que téléphones et ordinateurs portables utilisés par les femmes enceintes peuvent altérer le développement cérébral de leurs fœtus, ce qui entraîne des troubles du comportement comme l'hyperactivité ainsi que des problèmes d'apprentissage et du comportement. De plus, des recherches toujours en cours tendent à penser que les ondes augmenteraient le risque de développement de l'autisme et de ses symptômes. ■



Précaution, principe de précaution...

Borne Wifi, téléphone mobile, ordinateur portable ou de bureau, écran, four à micro-onde, tablette numérique, smartphone, antenne relais, lecteur mp3, console de jeux... font désormais partie de notre vie quotidienne et il serait vain de vouloir s'en séparer.

En 1990, seules 12 millions de personnes à travers le monde utilisaient un téléphone portable..., aujourd'hui nous sommes plus de 5 milliards d'utilisateurs et le taux de pénétration du mobile dans la population française atteint 99,7 % ! Un taux qui monterait à 147 % en Ile-de-France compte tenu de l'existence de lignes professionnelles qui viennent s'ajouter aux lignes pri-

vées. Si l'on parle du nombre de tablettes vendues, le cap des 3 millions sera dépassé en 2012... Rien que l'année passée, les Français ont acheté plus de 100 millions de produits technologiques...! S'ils rendent notre vie de tous les jours beaucoup plus facile, nous apportent un supplément de confort de vie indéniable, leur point commun est qu'ils émettent, tous sans exception, des ondes également appelées rayonnements électromagnétiques (REM).

Aujourd'hui personne n'est capable de se prononcer clairement sur l'innocuité de ces radiations, en général, et vis-à-vis de la femme enceinte en particulier et plus précisément par rapport aux éventuels impacts sur le développement du bébé qu'elle porte...

Au cours des 25 dernières années, les chercheurs ont mis en évidence plusieurs risques sanitaires potentiels provenant du rayonnement durant la grossesse : des malformations congénitales et des mutations génétiques, des fausses couches, des leucémies et certains cancers. La réplication de l'ADN et la croissance cellulaire pouvant être fortement altérées par les rayonnements. Il est donc logique et consensuel de considérer que la grossesse et la petite enfance sont les périodes les plus sensibles au risque d'exposition aux rayonnements ionisants et non ionisants.

Un récent sondage LH2, paru en octobre 2011, soulignait que 44 % des personnes interrogées considéraient que l'utilisation du téléphone mobile est probablement dangereuse pour la santé. 11 % allant même jusqu'à estimer que cela représente un danger majeur.

Belly Armor, une ligne de vêtements pour femme enceinte qui protège le fœtus des ondes électromagnétiques telle « une armure » ... grâce à des fibres en fil d'argent !

Par conséquent, de nombreuses femmes choisissent d'adopter des mesures de précaution contre les diverses ondes électromagnétiques pendant leur grossesse, afin de protéger leurs futurs enfants de conséquences sanitaires au potentiel dramatique. Une mesure et une position que l'AFSSET (Agence Française de Sécurité sanitaire de l'Environnement et du travail) recommande également

d'appliquer en attendant les résultats définitifs d'études scientifiques en cours.

Tous les vêtements de la collection Belly Armor sont doublés avec un tissu protecteur RadiaShield®, mis au point et breveté par la société Radiashield Technologies Corporation.

La matière première utilisée dans la composition de cette doublure est à 54 % à base de fibres d'argent qui confèrent aux vêtements Belly Armor les mêmes vertus protectrices qu'une feuille d'aluminium épaisse de plus de 6 centimètres C'est cette doublure à la fois fine et légère qui fait obstacle aux ondes électromagnétiques et protège ainsi le fœtus, telle une « armure ».

Une armure qui protège à 99,9 %...

Des tests effectués par un laboratoire indépendant et validés par la FCC (Commission Fédérale des Communications aux Etats-Unis) et par le NVLAP (Programme d'Accréditation des Laboratoires Volontaires Nationaux aux Etats-Unis) ont confirmé que le tissu utilisé par Belly Armor dans la conception de ses vêtements garantissait une protection de 99,9 % par rapport aux radiations habituelles de la vie quotidienne (< 10 Mhz – 8 GHz avec ~ 50 dB). S'il est impossible d'éliminer complètement toute exposition aux ondes électromagnétiques, les vêtements Belly Armor réduisent jusqu'à 99,9 % l'exposition de la femme enceinte et celle du bébé pendant les périodes d'activités à risque élevé (utilisation du téléphone portable ou travail sur ordinateur). Portés de 2 à 4 jours par semaine, les vêtements Belly Armor peuvent faire très nettement la différence.





QUESTIONS à

Philippe Jacquin de la société Belly Armor

📞 Bébé Nature : Pouvez-vous nous présenter Belly armor (date de création, lieu d'implantation, historique de l'entreprise...) ?

📞 Philippe Jacquin : Belly Armor est né du désir d'une mère de protéger son propre enfant et d'informer les autres sur les ondes certes invisibles mais pas forcément anodines, qui nous entourent.

La co-fondatrice de Belly Armor, Aileen Chen, était dirigeante d'une banque quand elle était enceinte de son premier enfant. En raison de son travail, elle était constamment entourée d'ordinateurs portables, téléphones mobiles, wifi et autres appareils sans fil émettant des radiations.

En découvrant quel pouvait être l'impact de cette exposition, elle fut choquée. Un nombre croissant de travaux scientifiques suggèrent que l'exposition aux ondes peut être à l'origine d'un risque sanitaire significatif et que les périodes les plus critiques seraient la grossesse et le bas âge.

Dès 2010, aux Etats-Unis, elle crée la société RadiaShield et investit en Recherche et Développement dans la mise au point d'un tissu protégeant des ondes. Un tissu de haute technologie composé principalement d'argent, a été développé. Elle décide de créer et de lancer une gamme de vêtements utilisant ce tissu pour les populations les plus potentiellement menacées : les femmes enceintes.

Fin 2010, la gamme de produits est lancée en Amérique du nord et en Asie sous la marque Belly Armor. Le démarrage est rapide et mi 2011 Belly Armor décide de s'implanter en Europe. Le lancement en France a lieu en janvier 2012. Aujourd'hui Belly Armor est présent dans plus de 30 pays en Amérique du nord, en Asie et en Europe.

📞 Bébé Nature : Pourquoi avoir choisi de créer des produits qui protègent des ondes électromagnétiques ?

📞 P.J. : Nos ordinateurs, téléphones mobiles, tablettes, le wifi nous apportent un confort indéniable. L'état de la recherche scientifique, médicale et technologique ne permet pas d'affirmer l'innocuité des ondes électromagnétiques pour l'homme. Devant cette incertitude scientifique, l'application du principe de précaution doit être encouragée. Il est d'au-

tant plus pertinent de protéger en priorité les femmes enceintes et leur bébé en raison du risque potentiel plus grand chez ces populations (phases de croissance cellulaire rapide et répllication de l'ADN)

Les produits Belly Armor sont la seule réponse au nécessaire principe de précaution préconisé aux femmes enceintes par les autorités sanitaires, gouvernementales et professionnelles de tous les pays.

📞 Bébé Nature : Quels sont les produits Belly armor ? Comment sont conçus ces produits (matériaux utilisés, lieu de fabrication, caractéristiques...) ?

📞 P.J. : Les bandeaux de grossesse et les plaids anti-ondes sont adaptés **aux** femmes enceintes, élégants, pratiques, faciles à entretenir, efficaces à 99% pour protéger bébé des ondes de la vie quotidienne. Belly Armor propose 3 produits : le bandeau de grossesse pour se déplacer confortablement, le plaid chic et le plaid luxe pour la maison et le bureau.

Le bandeau de grossesse est destiné aux futures mères qui souhaitent un bandeau confortable pour soutenir leur ventre grâce à une coupe large. Son design plissé permet de l'ajuster facilement pour couvrir discrètement le pantalon au fur et à mesure que le ventre se développe.

Le coton très doux, d'excellente qualité, combiné aux fibres en fil d'argent font du plaid chic un moyen agréable et discret de protéger le futur bébé des ondes émises par un ordinateur, une tablette à la maison comme au bureau. Facilement transportable dans un sac à main, ce plaid est idéal également pour s'y blottir allongée sur son canapé devant un film ou en lisant un bon livre...

Version haut de gamme, le plaid luxe façon velours, ultra doux, se compose d'un mélange de coton luxueux utilisé en micro-polaire, façon satin, mélangé aux fibres en fil d'argent assurant le rempart aux ondes électromagnétiques.

Belly Armor adhère au concept de responsabilité sociale des entreprises, minimise son empreinte environnementale. Les produits sont fabriqués dans le respect des règles de protection de l'environnement (sans toxine, allergène, métaux lourds (plomb, mercure), colorants toxiques. Les emballages proviennent de matériaux recyclés.

📞 Bébé Nature : Comment protège-t-elle le fœtus des ondes ? Comment le prouver ?

📞 P.J. : Tous les produits Belly Armor sont doublés avec le tissu protecteur RadiaShield. La matière première utilisée dans la composition de cette doublure est à 54 % à base de fibres d'argent. Cela confère aux produits Belly Armor les mêmes vertus protectrices qu'une feuille d'aluminium épaisse de plus de 6 centimètres.

Une efficacité prouvée par des tests de certification effectués de manière indépendante et validés par la FCC (Commission américaine de certification des périphériques émettant des ondes électromagnétiques) et par le NVLAP (Programme Américain d'Accréditation des Laboratoires de test) ont confirmé une protection de 99,9 % par rapport aux ondes de la vie quotidienne (entre 10 Mhz et 8 GHz avec une atténuation de 50 dB).

Tout le monde peut aussi faire le test du téléphone mobile : enveloppez votre téléphone mobile dans un produit Belly Armor, au bout d'une minute le signal de réception de votre téléphone mobile aura diminué ou disparu.

📞 Bébé Nature : - Quels risques les ondes électromagnétiques comportent-elles pour la mère et l'enfant ?

📞 P.J. : Le sujet du danger des ondes pendant la grossesse est de grande actualité avec la publication du dernier rapport Bioinitiative. Ce rapport a été publié le 7 janvier 2013 par un groupe de 29 experts internationaux après analyse de 1800 études sur les risques sanitaires liés aux ondes électromagnétiques de la vie quotidienne : fœtus et femmes enceintes sont particulièrement vulnérables.

Les risques pour le fœtus liés à l'exposition incessante aux ondes sont principalement :

- des risques d'autisme accrus pour les futurs enfants.
- des risques sur le développement cérébral du fœtus : troubles du comportement comme l'hyperactivité et par des problèmes d'apprentissage et du comportement.

Grace aux produits Belly Armor, protégez votre bébé pendant votre grossesse. Les produits Belly Armor sont disponibles sur www.bellyarmor.fr